

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

Séance du 26 octobre 2009

Nombre de membres	
Afférents au Conseil	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la Délibération	12
Date de convocation	20/10/2009
Date d'affichage	27/10/2009

L'an deux mil neuf, le vingt six octobre, à 20 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, M. WATRIN F., M. HENRY G, Mme BAVOUX F, Mme SERRE F., Mme CRESPEL A., Melle GAND E., M. LEPRINCE R, M. HOCHLEITNER P, Melle PAQUIN J, M. KNAJDER M.

Absents excusés : Mme FAVEAUX donnant procuration à M. WATRIN.

Absent : Mr HUSSON.

EXONERATIONPARTIELLE PENALITES RETARD.

Le conseil municipal prononce l'exonération partielle des pénalités de retard appliquées à l'entreprise STEINER (lot 4) sur le chantier de réhabilitation de quatre logements communaux, soit 2500 € au lieu de 3800 € Il autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - S/Préf de Verdun

055-215501545-20091026-2009-10-D3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le S/Préfet : 27/10/2009
Publication : 27/10/2009